

MINISTÈRE DE LA MER

DIRECTION  
DES AFFAIRES MARITIMES  
DU LITTORAL SUD. OUEST

---

QUARTIER de BAYONNE

---

MONOGRAPHIE

DES PÊCHES MARITIMES

1981

TABLE DES MATIERES

MONOGRAPHIE DES PECHEES MARITIMES

ANNEE 1 9 8 1

P R E M I E R E    P A R T I E

\*\*\*\*\*

PRESENTATION ET COMMENTAIRES

P A G E S

I - PRINCIPALES ACTIVITES EN 1 9 8 1

A - Généralités	1
B - Port de Bayonne	2 à 4
C - Port de Capbreton	4
D - Port de St-Jean-de-luz	5
E - Port d'Hendaye	6
F - La pêche des navires basques à Dakar	6 à 7
G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons à St-Jean-de-Luz et Hendaye	7 à 8
H - Gestion portuaire et prestations de services	8 à 11
I - Equipages - navires et techniques	11
J - Financement des activités de la pêche	12 à 14
K - Contrôle des pêches	11 à 15

P R E S E N T A T I O N

-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

I - PRINCIPALES ACTIVITES

A - Généralités

Les activités maritimes du quartier de Bayonne s'exercent essentiellement dans trois ports :

- \* Bayonne (commerce)
- \* St-Jean-de-Luz (pêche)
- \* Hendaye (pêche)

En amont de Bayonne, la navigation maritime se limite à quelques sabliers et péniches. Une centaine de petits canots y pratiquent la pêche professionnelle de la pibale, du saumon, de l'alose et quelques autres espèces plus communes. Une dizaine de navires de pêche d'une jauge comprise entre 6 et 10 tonneaux sont basés à Bayonne et pratiquent la pêche au filet.

Capbreton est essentiellement un port de plaisance. Il abrite cependant quelques navires de pêche de faible tonnage pratiquant la pêche au filet. L'ostréiculture d'Hossegor présente un intérêt purement local.

.../...

B) Le port de Bayonne

1°) Trafic maritime

* Importations	:	970.958 t
* Exportations	:	2.211.347 t
* Total 1981	:	3.182.305 t
* Total 1980	:	3.091.673 t
<u>Différence</u>	:	+ 90.632 t

Navires et tonnages pilotés

Entrée	:	1011 navires	-	Jeauge	:	1.416.805
Sortie	:	1014 navires	-	Jeauge	:	1.423.759

Observations sur le trafic maritime

Pour la seconde année consécutive, le seuil de 3 millions de tonnes a été franchi. Ce tonnage est dû à de fortes exportations de céréales, essentiellement maïs (608.278 t), de soufre (1.089.083 t) et de pétrole brut (268.780 t pour 48.035 t en 1980). Forte exportation d'engrais phosphatés (55.771 t). Dans l'ensemble le trafic des diverses marchandises est en légère progression depuis 1980.

PERSPECTIVES 1 9 8 2

Les exportations de soufre et de maïs devraient se maintenir à un niveau élevé, sans toutefois progresser. Le trafic traditionnel du bois accuse une baisse importante, la reprise n'est pas à envisager pour l'instant. Les autres trafics traditionnels se maintiennent et semblent devoir être sensiblement identiques en 1982. L'augmentation du trafic de méthanol devrait également s'accroître.

.../...

Compte tenu de ces différents éléments, le trafic de 1982 pourrait se maintenir au-dessus de 3 millions de tonnes.

2°) Trafic fluvial

* Céréales	!	3.159 t
* Calcaire	:	375.295 t
* Sable	:	26.646 t
Total 1981	:	405.100 t
Total 1980	:	479.289 t
Différence	:-	74.189 t

3°) Pêche dans l'Adour

* Anguilles	:	8 t	-	108.300 f
* Pibales	:	18,91	-	1591.990 f
* Alose	:	37,50	-	676.500 f
* Saumon	:	1,25	-	123.000 f
* truites	:	0,55	-	27.500 f
* <u>T o t a l</u>	:	66,21	-	2527.290 f
<u>Tonnage 1980</u>	:	59,91	-	3599.600 f
Différence	:	+ 9,30	-	- 1072.310 f

Le tonnage débarqué est plus important qu'en 1980 mais la valeur est inférieure. Cette différence s'explique par le prix de la pêche qui a plafonné à 90 F le kg en 1981, alors que les cours ont atteint jusqu'à 150 F le kg en 1980.

4°) Pêche

La flottille se compose de 10 unités de faible tonnage (inférieur à 10 TX).

Les pêcheurs pratiquent toute l'année la vente directe à quai, obtenant ainsi un apport supplémentaire sur la valeur de leur pêche.

Apports : 126,27 T pour une valeur de 1.465.560 f.

Augmentation des apports de 23 % en quantité et 50 % en valeur.

C - Capbreton

La flottille se compose de 16 navires de faible tonnage (inférieur à 10 tx).

Le nombre de marins professionnels s'élève à 78 dont une trentaine naviguent au commerce.

Apports : 113,33 T pour une valeur de 2.388.380 F.

3 mareyeurs-expéditeurs

7 parcs à huitres pour 6 ostréiculteurs.

Production : 26,900 t - valeur 286.300 f.

Le tonnage de poisson débarqué est sensiblement égal à celui de 1980, avec toutefois un léger recul (2 %).

L'été, les pêcheurs pratiquent la vente directe à quai et améliorent ainsi leurs revenus.

Ils profitent ainsi de la forte capacité touristique de ce port.

D) Activité du port de St-Jean-de-Luz

La flottille de St-Jean-de-Luz se répartit entre thoniers/anchoyeurs/sardiniers, chalutiers classiques, chalutiers pélagiques et ligneurs palangriers.

Les apports, dans leur ensemble sont en légère augmentation en tonnage (2 %) mais en augmentation importante en valeur (28 %).

La structure de la flotte a été modifiée et modernisée. Deux chalutiers pélagiques neufs ont été armés en 1981 sans pour cela augmenter d'une manière considérable les apports de pêche. Une diminution des captures réalisées par les ligneurs palangriers est à noter malgré l'entrée en flotte de deux ligneurs neufs.

Les apports de thon rouge et de germon ont été sensiblement identiques à ceux de 1980 avec une augmentation de 10 % en valeur.

La campagne de l'anchois a été inférieure de 32 % en tonnage, mais compensée par une augmentation du prix qui entraîne simplement une diminution de 5 % en valeur.

Les apports de sardine ont été doublés (466 t en 1980 ; 956 t en 1981) ainsi que la valeur (851.991 F en 1980 ; 1.594.227 f en 1981).

Les apports des autres espèces se sont maintenus au niveau de 1980.

ccc/ccc

E - Activité du port d'Hendaye

La flottille se compose de 18 chalutiers pélagiques, 2 chalutiers traditionnels, 2 thoniers-sardiniers, 2 ligneurs - palangriers.

De plus, quelques navires bretons, vendéens et arcachonnais fréquentent régulièrement ce port.

Ce port est essentiellement axé sur l'activité du chalutage qui représente 90 % des apports.

Le port d'Hendaye a poursuivi sa progression en réalisant 26 % d'apports supplémentaires pour une valeur de 50 % supérieure à celle de 1980.

Hendaye talonne de très près le port de St-Jean-de-Luz en chiffre d'affaire réalisé.

F - La pêche des navires basques à Dakar

En 1981, la pêche réalisée par les thoniers basques basés à Dakar s'est élevée à 6585 tonnes pour une valeur de 37.185.125 F.

Ces apports représentent, par rapport à 1980, une augmentation de 8 % en tonnage et 26 % en valeur.

La coopérative "LAGUN ARTEAN" qui regroupe 20 navires basés à Dakar, s'est à nouveau trouvée confrontée à des besoins de trésorerie dus aux retards de paiement de leur principal client : les conserveries du Sénégal. En fin d'année, ces retards s'élèvent à près de 7 millions de francs.

L'accès aux ressources de ces eaux sénégalaises a nécessité l'achat de licences à des prix élevés fixés après de très difficiles négociations.



Les exigences des mauritaniens sont de plus en plus importantes. Il y a risque si l'escalade amorcée se poursuit de remise en cause de toute pêche dans les eaux de ce pays.

Par ailleurs, une grève des équipages d'origine sénégalaise a paralysé la flottille en pleine campagne. Malgré cette interruption de près d'un mois, celle-ci a pu être significative.

Les navires non affiliés à la coopérative "LAGUN ARTEAN" compliquent la situation en ne permettant pas un front uni des pêcheurs français face aux autorités étrangères lors de négociations sur les lieux de pêche, les salaires des marins étrangers embarqués, sur les prix de vente. Cette situation est très néfaste à l'ensemble de la profession. Comme trop souvent, il s'agit là de querelles de personnes.

G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons à St-Jean-de-Luz et Hendaye.

Tonnages traités :

- anchois : 945 t
- thon : 1359 t
- sardine : 8384 t

Le tonnage provenant de la pêche locale a été de 797 tonnes.

- anchois : 745 t
- thon : 2 t
- sardine : 500 t

Les perspectives de la pêche de littoralité des conserveries et les dangers qui les menacent dépassent les limites que l'année passée.

La concurrence des pays d'Afrique du Nord sur l'importation de l'anchois salé ainsi que des fabrications de filets d'anchois est très pressante.


Les conserves de thon connaissent une forte concurrence de la part des pays africains qui menacent sérieusement l'industrie française.

Avec 8384 tonnes de sardines traitées, ce type de conserverie maintient son activité. Toutefois, il faut souligner que l'approvisionnement est en quasi totalité assuré par l'Italie et les pays d'Afrique du Nord.

Les activités de conserveries et de salaisons assurent 813 emplois.

#### H - Gestion portuaire et prestations de service.

##### 1°) outillage public

 A St-Jean-de-Luz l'entrepôt frigorifique, géré par la coopérative "HEGOKOA" a mentionné 3.845 tonnes de poissons, soit 2,31 % de plus qu'en 1980.

La coopérative "HEGOKOA" assure également la distribution de la glace. ]

A Hendaye, la manutention du poisson est assurée par la coopérative "BIDASSOA".

Celle-ci a mentionné 2.541 tonnes de poissons au cours de l'année 1981, soit 25,88 % de plus qu'en 1980. ]

La coopérative "BIDASSOA" assure également la distribution

Les cales de hissage de Ciboure et Socoa ont connu une activité très soutenue et où il est difficile de satisfaire la demande.

Ceci a d'ailleurs engendré quelques conflits entre les pêcheurs luziens et hendayais.

Une cale de hissage a été construite au port d'Hendaye et sera sous peu opérationnelle, anihilant ainsi les conflits cités ci-dessus.

## 2°) les organismes coopératifs

### a) Saint-Jean-de-Luz

La coopérative "HEGOKOA" est concessionnaire du port et assure les ventes en criée.

Son chiffre d'affaire s'est élevé en 1981 à 38.775.848 F, soit 30,37 % de plus qu'en 1980.

Ce bon résultat est dû à une gestion rigoureuse et à la restructuration de la flotte de St-Jean-de-Luz qui confirme la remontée de l'activité de pêche de ce port.

La coopérative "GUREA" qui gère le secteur réparation et mécanique a réussi à combler le passif réalisé en 1980 et à obtenir un bilan positif.

La coopérative "LA BASQUAISE" (avitaillement) a présenté un chiffre d'affaire de 10.179.788 F. Ce résultat représente une augmentation de 31 % sur le poste gas-oil et une augmentation de 11 % sur le poste marchandises diverses par rapport au chiffre d'affaire de 1980. Les ventes aux non sociétaires représentent 17 % du Chiffre d'affaire. La règle de 20 % maximum a été respectée. Ces bons résultats sont le fruit d'une saine gestion.

### b) Hendaye

La coopérative "BIDASSOA" qui assure la gestion portuaire et les services a réalisé un chiffre d'affaire en augmentation de 30 % par rapport à celui de 1980.

Cette augmentation est due à l'important accroissement des apports de pêche.

Par contre la coopérative d'armement "ITSASOAN" qui regroupe cinq navires accuse une légère baisse de son chiffre d'affaire par rapport à l'année 1980, soit 7 %.

### 3°) Organisations de producteurs

Il existe au quartier de Bayonne trois organisations de producteurs.

- A St-Jean-de-Luz, l'OP.CI.LUZ regroupant essentiellement des thoniers/anchoyeurs,sardiniers. Les espèces soutenues sont la sardine, le maquereau et l'anchois.

- A Hendaye, l'Organisation de Producteur d'Hendaye regroupe la quasi totalité des navires,essentiellement des chalutiers.

Aucun soutien de cours n'a été nécessaire en 1981 dans ce port.

- A Dakar. En 1980, la coopérative "LAGUN ARTEAN" a ressenti le besoin de se constituer en O.P.

Ainsi, cette coopérative comporte deux sections : l'une chargée de la gestion des navires, l'autre constituant l'organisation des producteurs. Celle-ci a été reconnue en 1980 par la Marine Marchande.

Cette O.P. a été créée dans le but de permettre le soutien du cours du thon, en organisant le stockage en chambre froide.

L'O.P. a également pu financer des campagnes de prospection comme par exemple celle des Iles St-Pierre et Paul.

4°) Les groupements de gestion

Deux groupements de gestion fonctionnent actuellement :

\* Un groupement constitué sous l'égide du syndicat des marins de St-Jean-de-Luz qui regroupe 26 navires de St-Jean-de-Luz.

\* "ITSASOAN", qui regroupe 20 navires du port de Hendaye.

Ces deux groupements de gestion ont été reconnus par le Ministère de la Mer.

5°) Soutien à la pêche

Une association, loi de 1901, nommée "Association de soutien à la pêche luzienne" collecte des fonds auprès de l'interprofession ainsi qu'auprès d'organismes ou individus attachés au soutien de la pêche à St-Jean-de-Luz. Ces fonds sont ensuite prêtés, en général sans intérêt à des jeunes pêcheurs pour les aider à former leur apport personnel lors de l'achat de navires. Des prêts existent également pour des réparations.

I - Equipages - navires et technique

L'effectif embarqué représente 618 marins.

Une restructuration de la flotte a été amorcée. On note une disparition progressive des thoniers./Sardiniers./anchoyeurs, parallèlement à l'apparition de chalutiers pélagiques.

Le chalutage pélagique s'est développé dans le port d'Hendaye dont la voie est maintenant suivie par le port de St-Jean-de-Luz qui a vu sa flottille renforcée par deux chalutiers neufs, pratiquant régulièrement le pélagique.

J - Financement des activités de la pêche

Ce financement provient :

- d'aides de l'Etat et des collectivités publiques
- de prêts (Crédit Maritime Mutuel) pour une partie du financement privé.

1°) Les subventions de l'Etat et des Collectivités Publiques

Dans le cadre du plan de relance des pêches maritimes l'Etat est intervenu :

- pour subventionner la construction de 6 navires. L'enveloppe totale s'est élevée à 1.316.368 F.
- pour remotoriser 5 navires dans le cadre du plan de mesures d'économie d'énergie. Cette aide s'est élevée à 1.448.789 F.

L'Etablissement Public Régional est également intervenu en subventionnant la construction de 6 unités, l'achat d'occasion de 14 navires et la modernisation de 3 autres navires, pour une somme totale de 942.477 F.

Le <sup>et</sup> Conseil Général a participé activement à cet effort de restructuration de la flottille, en subventionnant la construction de 7 unités et l'achat d'occasion de 11 navires pour une aide totale de 1.464.828 F.

L'aide au Plan de Relance des Pêches a été en forte progression, aussi bien sur le plan des aides de l'Etat que de celles octroyées par les collectivités régionales et départementales.

2°) Actions de la Caisse Régionale du Crédit Maritime

Le financement des actions de la Caisse Régionale est obtenu à partir des fonds F.D.E.S. et dépôts.

En 1981, les capitaux engagés se sont accrus de 23 % ce qui représente une très importante augmentation.

La part des ressources F.D.E.S. est en légère diminution, 29,8 % contre 30,8 % en 1980 et 35,8% en 1979.

L'encours moyen des dépôts clients s'est accru de 30,8 %. Ils représentent 58,2 % de l'ensemble des ressources.

Les capitaux propres sont de l'ordre de 4,5 % des capitaux engagés contre 4,1 % en 1980 et 3,8 % en 1981.

L'autonomie financière de la Caisse s'en trouve renforcée.

En 1981 la Caisse Régionale a financé un montant global de 11.787.106 F de prêts répartis de la manière suivante :

- Achat navires d'occasion .....	4.897.758 F
- constructions navires .....	3.644.910 F
- Divers .....	3.244.428 F

En outre, la Caisse a consenti des concours importants dont certains sont vitaux pour la profession.

- crédit de campagne de 1.200.000 F pour une durée de 9 mois consenti aux sauteurs afin de favoriser la commercialisation de l'anchois et permettre un paiement immédiat aux armateurs.

- avances atteignant en pointe 5.000.000 F aux coopératives "HEGOKOA" et "BIDASSOA" afin de favoriser la vente en criée et permettre un paiement immédiat aux armateurs.

- crédit de campagne de 2.300.000 F pour une durée de 9 mois à la coopérative "LAGUN ARTEAN" pour favoriser le démarrage de la campagne de pêche au Sénégal et obtenir le droit de pêche dans les eaux mauritaniennes;

L'activité de la Caisse Régionale du Crédit Maritime a été en forte progression en 1981.

Elle a assuré pleinement la mission d'aide et de soutien au secteur de la pêche.

#### K - Contrôle des pêches

##### a) surveillance en mer

Le contrôle est effectué par la Vedette Régionale "A.E.C. ANCELLE" qui est armée par du personnel du corps des P.E.A.S.A.M.

Le quartier de Bayonne étant frontalier, de nombreux problèmes surgissent avec les pêcheurs espagnols, dégénérant parfois en incidents opposant les navires de pêche espagnols aux navires de pêche français. La vedette "A.E.C. ANCELLE" doit souvent s'interposer afin d'éviter des conflits.

La surveillance des navires de pêche espagnols demeure la principale activité de la vedette. En 1981, 66 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des navires de pêche espagnols. Trois procès-verbaux ont également été dressés à l'encontre de chalutiers battant pavillon anglais pour non respect du maillage. Sept navires français ont été verbalisés pour infraction à la pêche.

.../...



L'équipage de la vedette "A.E.C. ANCELIE" déploie une importante activité et fait preuve d'efficacité.

b) surveillance côtière et fluviale

Elle est assurée par le gendarme maritime secondé du syndic des gens de mer.

En 1981, le Gendarme Maritime a dressé 20 procès-verbaux. Le syndic des gens de mer en a dressé 10.

Cette activité demande un effort soutenu l'été dans le secteur de la plaisance et l'hiver dans le secteur du contrôle de la pêche à la civelle.

Les contrôles sont effectués au moyen d'un zodiac Mark II équipé d'un 35 CV.

Le contrôle des pêches représente une importante activité du quartier de Bayonne.

DEUXIEME PARTIE

\*\*\*\*\*

TABLEAUX STATISTIQUES

- Flotte de pêche	Pages :	16 à 20
- Armements coopératifs		21
- Genres de pêche		22
- Etat comparatif des apports de pêche		23 à 24
- Renseignements divers sur la campagne		25
- Navires stationnés à Dakar		26
- Destination des produits embarqués		27
- Commercialisation vente - expédition mareyeurs		28
- Liste des chantiers de constructions et de réparations navales		29
- Liste des usines de conserve de poissons de la Côte Basque		30
- Population Maritime		31
- Ensemble des marins et officiers		32
- Situation des marins à l'égard des régimes de pensions		33

- I - FLOTTE DE PECHE

STRUCTURE DES ARMEMENTS

a) FLOTTE INDUSTRIELLE : NEANT

b) FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABLEAU 2

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués (patrons et marins)
1°) Patrons pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage)	237	582
2°) Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploitant un navire.		
3°) Armement coopératif *	5	36

\* Armement copropriétaire avec les patrons embarqués.

TOTAL NAVIRES : 246

TOTAL MARINS : 618

REMARQUES :

Le tableau précédent concerne l'ensemble du Quartier.

DETAILS PAR PORTS :

<u>CAPERETON</u>	:	I chalûtier 16 unités de petite pêche (couralins, ligneurs, canots)
<u>BAYONNE</u>	:	10 ligneurs 92 couralins Adour
<u>St-JEAN-DE-LUZ</u>	:	11 sardiniers, thoniers, anchoyeurs 25 chalutiers 37 ligneurs (polyvalents)
<u>HENDAYE</u>	:	2 sardiniers, anchoyeurs 2 ligneurs 20 chalutiers
<u>DAKAR et PORTS AFRICAINS</u>	:	25 thoniers de pêche fraîche
<u>TOTAL</u>	:	<u>246</u> unités armées.

MODIFICATION DE LA FLOTTE

Entrées/Sorties

T A B L E A U 4

	CHALUTIERS			THONIERS-DAKAR		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.81	38	1647	10763	25	3185	10204
Mises en service au cours de l'année.						
<u>ENTREES :</u>						
<u>Neuf</u>	2	70700	800	-	-	-
<u>Provenant d'autres Quartiers</u>	6	410	2460	-	-	-
<u>Provenant de la plaisance</u>	-	-	-	-	-	-
<u>Provenant Luz et réarmé</u>	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL ENTREES</u>	8	3027	14023	25	3185	10204
<u>SORTIES :</u>						
Désarmés	-					
Exportés						
Coulés ou détruits						
Transferts de quartier						
Basés en plaisance						
<u>TOTAL SORTIES</u>	-	-	-	-	-	-
<u>Navires de navires au 31.12.1981</u>	46	3027	14023	25	3185	10204

TABLEAU 4 (2)

	SARDINIERS-CONGELATEURS			ANCHOYEURS THONIERS-SARDINIERS		
	N	T	P	N	T	P
Mise en service au cours de l'année	:	:	:	:	:	:
Nombre de navires au 01.01 1981	0	0	0	13	736	4660
<b><u>ENTREES :</u></b>						
Neuf	-	-	-	-	-	-
Provenant autres quartier	-	-	-	-	-	-
Provenant de la plaisance	-	-	-	-	-	-
<b><u>TOTAL DES ENTREES</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>736</b>	<b>4660</b>
<b><u>SORTIES :</u></b>						
Désarmés	-	-	-	-	-	-
Exportés	-	-	-	1	67	300
Coulés ou détruits	-	-	-	-	-	-
Transferts autres quartiers	-	-	-	-	-	-
Passés plaisance	-	-	-	-	-	-
Passés à Dakar	-	-	-	-	-	-
<b><u>TOTAL DES SORTIES</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>67</b>	<b>300</b>
Nombre de navires au 31.12.1981	0	0	0	12	669	4360

	AUTRES NAVIRES			TOTAUX		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.1981	143	454	6077	-	-	-
Mises en service au cours de l'année	18	22	300	-	-	-
<u>ENTREES</u> :						
NEUF	11					
Provenant d'autres quartiers	I	9	150			
Provenant de la Plaisance	-	-	-	-	-	-
Provenant de Luz ou réarmé	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES ENTREES</u>	30	31	450	-	-	-
<u>SORTIES</u> :						
Désarmés						
Exportés						
Coulés ou détruits	2	16	130			
Transferts autres quartiers	2	22	430			
Passés en Plaisance	6	22	268			
Passés à Dakar						
<u>TOTAL DES SORTIES</u>	10	60	828			
Nombre de navires au 31.12.81	163	424	5699			
<u>Total général au 31.12.81</u>	<u>246</u>	<u>7305</u>	<u>34286</u>	<u>01</u>		

ARMEMENTS -- PORTS DE BAYONNE -- SAINT-JEAN-DE-LUZ -- HENDAYE

ARMEMENTS	NAVIRES	STRUCTURE PAR AGE	STRUCTURE PAR TAILLE	TOTAL
Armement Coopératif "ITSASOAN"	Chalutiers	5/10; 10/15; 15/20	50/149; 150/299	AGE +500
	L'Etoile de Mer	: 1975	: 48,42	
	Le Sopite	: 1975	: 48,42	
	La Murène	: 1975	: 49,58	
	L'Espaulard	: 1979	: 49,58	
	Maja	: 1962	: 47,67	
Armement Coopératif Euré Lana	Chalutiers			
	Géro-Agériko	: 1980	: 34,81	
	N.D. de Muskoa	: 1980	: 34,81	
	Placida	: 1981	: 34,81	
	Ste Barbe	: 1981	: 34,81	



GENRE	BOCHE SAISONNIERE	DUREE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMPLOYES
ENGINS	ESPECES CAPTUREES			
Filet tournant	Sardines	NOVEMBRE - MARS	13	160
Filet tournant	Anchois	MARS - JUIN	13	160
Cannes (appât vivant)	Thons	JUIN - OCTOBRE	10	130
Casiers	Crustacés	JUIN - SEPTEMBRE	12	24

Tableau 9

RE DE PÊCHES PRACTIQUES TOUTE L'ANNEE		NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS UTILISES	ESPECES CAPTUREES		
RAMIS - PLE	PIBAIMS - SAUMONS - ALOSES	97	102
LIGNEURS	MERLUS - DORADES	51	65
CHALUTS	DIVERS	49	211
CANNES	THONS - Côtes d'Afrique	25	55
			+ 230 marins sénégalais

PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ - CIRCUREETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE

-°- 1980 - 1981 -°-

ESPECES	1980	1981	DIFFERENCE 80/81
<u>1°) - POIDS (Kilos)</u>			
ANCHOIS	1.079.181	733.919	- 345.262
SARDINES	466.818	966.288	+ 499.470
DIVERS-CHALUT-LIGNES	1.217.084	1.539.660	+ 322.576
THON BLANC	329.932	300.246	- 29.686
THON ROUGE	185.994	139.747	- 46.247
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	566.779	254.038	- 312.741
<u>TOTAUX :</u>	<u>3.845.788</u>	<u>3.933.898</u>	<u>+ 88.110</u>
<u>2°) - VALEURS (en francs)</u>			
ANCHOIS	2.583.481	2.435.235	- 148.246
SARDINES	851.991	1.594.227	+ 742.236
DIVERS CHALUT-LIGNES	18.081.101	25.726.715	+7.646.614
THON BLANC	4.445.194	5.148.877	+ 703.683
THON ROUGE	2.705.606	2.753.404	+ 47.798
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	968.463	550.197	- 418.266
<u>TOTAUX :</u>	<u>29.635.836</u>	<u>38.208.655</u>	<u>+8.572.819</u>
<u>3°) - PRIX MOYEN (Kg/Frs)</u>			
ANCHOIS	2.39	3.31	+ 0.92
SARDINES	1.82	1.64	- 0.18
DIVERS-CHALUTS-LIGNES	14.85	16.70	+ 1.85
THON BLANC	13.47	17.14	+ 3.67
THON ROUGE	14.54	19.70	+ 5.16
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1.70	2.16	+ 0.46
<u>4°) - PRIX MOYEN ANNEE</u>			
	8.12	10.10	+ 1.98

ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE A HENDAYE

ESPECES	1980	1981	DIFFERENCE 1980/1981
<b>1°) - POIDS - (Kilo)</b>			
ANCHOIS	112.877	181.125	+ 68.248
SARDINES	-	169.016	+ 169.016
THON GERMON	36.474	55.441	+ 18.967
THON ROUGE	34.379	13.299	- 21.080
DIVERS-CHALUT-LIGNES	1.608.079	1.899.910	+ 291.831
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	225.953	229.169	+ 3.216
<b>TOTAUX :</b>	<b>2.017.762</b>	<b>2.547.960</b>	<b>+ 530.198</b>
<b>2°) - VALEURS (Francs)</b>			
ANCHOIS	288.246	618.458	+ 330.219
SARDINES	-	289.629	+ 289.629
THON GERMON	477.458	811.306	+ 333.848
THON ROUGE	491.727	276.197	- 215.530
DIVERS CHALUTS - LIGNES	22.273.376	33.640.166	+11366.790
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	443.003	511.140	+ 68.137
<b>TOTAUX :</b>	<b>23.973.810</b>	<b>36.146.896</b>	<b>+12173,086</b>
<b>3°) - PRIX MOYEN (Frs/Kg)</b>			
ANCHOIS	2.55	3.41	+ 0.86
SARDINES	-	1.71	+ 1.71
THON GERMON	13.09	14.63	+ 1.54
THON ROUGE	14.30	20.76	+ 6.46
DIVERS CHALUTS-LIGNES	13.22	17.70	+ 4.48
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	1.65	2.23	+ 0.58
<b>4°) - PRIX MOYEN ANNEE</b>	<b>11.88</b>	<b>14.18</b>	<b>+ 2.30</b>

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1981 ( SAINT JEAN-DE-LUZ )

ESONS	NOMBRE DE BATEAUX	DUREE DE LA CAMPAGNE
(1) : 11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	MARS à JUIN
(1) : 11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	JANVIER à MAI
(1) : 11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	JUILLET à SEPTEMBRE
(1) : 11 BATEAUX DE 30 à 62 TX	(1)	JUIN à SEPTEMBRE
PC. BONS DIVERS : 25 CHALUTIERS DE 13 TX à 49,50 TX		TOUTE L'ANNEE
( ) Il s'agit des : 34 LIGNEURS DE 1,79 TX à 22,51 TX		TOUTE L'ANNEE
des navires :		

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1981 ( HENDAYE )

ESONS	NOMBRE DE BATEAUX	DUREE DE LA CAMPAGNE
2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	MARS à JUIN
2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	JANVIER à MAI
2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	JUILLET à SEPTEMBRE
2 BATEAUX DE 45 à 48 TX	(1)	JUIN à SEPTEMBRE
20 CHALUTIERS		TOUTE L'ANNEE
( ) Il s'agit des mêmes :		
navires :		

NAVIRES STATIONNES A DAKAR

CINQ PREMIERS BATEAUX ( TONNAGE )

RANG	NOM	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRE	PUISSANCE CV	STAN- CE	AGE	EFFEC- TIFS	TONNAGE PECHE	VALEUR
1	CALLI	MUGICA Michel	145,85	350	24	(1)	637.143 TX	366.093 F	
2	GABY-	OLAZA AL . CAPDEVILLE	120,80	430	24	(1)	556.346 TX	316.964 F	
3	AIGLE	HARISPE Jean Pierre	126,80	300	24	(1)	446.188 TX	262.757 F	
4	NAVAE	MUGICA Michel	408,45	950	18	(1)	438.628 TX	211.562 F	
5	ESPER	UBERA et KERVIO	84,13	300	24	(1)	438.518 TX	255.713 F	

NAVIRES STATIONNES A DAKAR

CINQ DERNIERS BATEAUX ( TONNAGE )

RANG	NOM	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRE	PUISSANCE CV	AGE	EFFEC- TIFS	TONNAGE PECHE	VALEUR
1	TOCHE	NEROU Leopold et J.M.	85,19	300	25	(1)	173.212 TX	97.397 F
2	SOCOR	HARAMBOURE	87,94	350	26	(1)	162.475 TX	90.943 F
3	NAUR	MARTIN DUGUET	72,35	400	25	(1)	158.924 TX	91.098 F
4	MERT	BERGOUFF Etienne	128,09	350	27	(1)	108.456 TX	59.507 F
5	PIER	SCHEVENIA Antoine	109,55	300	25	(1)	69.356 TX	39.132 F

DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES

	FRAIS	CONSERVES	SEMI-CONSERVE	SALAISON	SOUS-PRODUITS
	Qualite T Valeur F	Qualite T Valeur F	Qualite T Valeur F	Qualite Valeur F	ALGUES T
POISSONS FRAICHES	4.062 T : 62.760.412				
SARDINES FRAICHES	500 T : 1.000.000	635 : 883.856			
THON	260 T : 5.200.000	249 : 3.789.784			
MARQUEES	58 T : 73.747				
CRUSTACEES	31 T : 417.993				
ANCHOVES	65 T : 260.000			850 T : 2.793.693	
DIVERSES	78 T : 3.557.500				
ALGUES					(1) 398 T d'Algues Valeur 1.241.000 pour 51 T d'agaragar fairique
TOTAUX	5.054	884		850 T : 2.793.693	

COMMERCIALISATION VENTE  
EXPEDITION MAREYEURS

MAREYEURS

PORTS	NOMBRE	PERSONNEL	OBSERVATIONS
HENDAYE	0 7	3 0	2 font uniquement
ST JEAN DE LUZ	1 2	6 3	l'importation de
CAPBRETON	0 3	1 4	moules et l'exporta-
BAYONNE	0 1	0 2	tion de pibales

NOMBRE DE MAREYEURS TRAVAILLANT	NOMBRE DE MACHINES
90 °/° DES APPORTS TOTAUX	A FILETER
- 8 -	NEANT

C RIEES

FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME GERANT	NOMBRE D'EMPLOYES	NOMBRE DE MAREYEURS	TONNAGE TRAITE FRAIS
COOPERATIVE MARITIME HEGOKCA (ST JEAN DE LUZ)	11		
COOPERATIVE MARITIME ( )			

LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS ET DE REPARATIONS NAVALES

BOIS ET ACIER

( concernant les navires de l'éche pour l'année 1981 )

NOM DE LAISON SOCIÉTÉ DU CHANTIER	CHANTIERS OU ATELIERS				NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNÉE	
	CONSTRUCTION EN BOIS	REPARATIONS BOIS	CONSTRUCTION ACIER	REPARATIONS ACIERS	NOMBRE DE BATEAUX CONSTRUITS	TONNAGE CONSTRUIT
<u>HERRARD</u> Ciboure Socoa	.....	.....	.....	.....	2	.....
<u>MARIN</u> Ciboure Socoa	.....	.....	.....	.....	2	.....
<u>ORDOQUI</u> Ciboure	.....	.....	.....	.....	2	.....
<u>ORRITZ</u> Socoa	.....	.....	.....	.....	1	.....
<u>COOP GUZ</u> mécanique	.....	.....	.....	.....	7	.....
<u>ATELIERS</u> ATELIERS Anglet	.....	.....	.....	.....	7	.....



LISTE DES USINES DE CONSERVE DE POISSONS

DE LA COTE BASQUE

A) CONSERVERIES

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE ( C.I.A. ) Tél : 26.21.21

B.P. 50 - 7, Rue Marcel HIRIBARREN  
64500 SAINT JEAN DE LUZ  
Directeur : Monsieur Jean-Michel BADIOLA

COMPAGNIE SAUPIQUET Tél : 51.08.51

B.P. 81 à SAINT JEAN DE LUZ  
Usine : Rue des Usines à CIBOURE  
Directeur : Monsieur Joseph JIMENEZ

SO.LU.CO. ( Société Luzienne de Conserves ) Tél : 26.10.01

B. P. 74 - 33, Rue Axular  
64500 SAINT JEAN DE LUZ  
Directeur : Monsieur ITHURRALDE

B) SALAISON ET SEMI-CONSERVES D'ANCHOIS

CONSERVE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN ( PAPA FALCONE ) Tél : 20.18.54

B.P. 51 - Z. I. des Joncaux  
64700 - HENDAYE  
Directeur : Monsieur G.GARCIA

SOCIETE DE CONSERVE ET SALAISON DE SARE Tél : 54.21.73

B.P. 7 à SARE  
64310 - ASCAIN  
Directeur : Monsieur VANELLI

SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISON ( SPSAL ) Tél : 20.18.78

Z.I. des Joncaux  
64700 - HENDAYE  
Directeur : Monsieur BOUAHNA

- Situations au 31.12.1981 - Marins immatriculés au quartier de Bayonne -

<u>ORGANISATION</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
<u>Ateliers coopératifs</u> :		
Nombre de navires exploités	2	
Personnel embarqués (officiers)	9	
Personnel embarqués (marins)	18	
Personnel à terre	27	
-----		
Autres :		
- dont le personnel n'est pas		
- lui-même patron de pêche.		
- Personnel embarqué (officiers)		
- Personnel embarqué (Marins)		
- Personnel à terre		
-----		
<u>Patrons pêcheurs embarqués</u> :	237	
Nombre de navires	237	
Nombre de marins (patron et marins)	573	
-----		
1) <u>Flotte individuelle</u> = Néant		
2) <u>Flotte non industrielle</u> =		

PERSONNEL N'AYANT PAS D'ACTIVITE

CONCHYLICOLE - ENSEMBLE DES MARINS ET OFFICIERS

TRANCHES D' AGES	<u>PECHE INDUSTRIELLE</u>			<u>PECHE NON INDUSTRIELLE</u>		
	Marins	Officiers	Total	Marins	Officiers	Total
15 à 20 ans	:	:	:	26	6	32
20 à 25 ans	:	:	:	22	15	37
25 à 30 ans	:	:	:	30	35	65
30 à 35 ans	:	:	:	28	51	79
35 à 40 ans	:	:	:	25	57	82
40 à 45 ans	:	:	:	36	56	92
45 à 50 ans	:	:	:	52	54	106
50 à 55 ans	:	:	:	45	39	84
55 à 60 ans	:	:	:	25	12	37
60 à 65 ans	:	:	:	4	--	4

- TEMPS DE TRAVAIL -

	<u>PECHE INDUSTRIELLE</u>			<u>PECHE NON INDUSTRIELLE</u>		
	Marins	Officiers	Total	Marins	Officiers	Total
<u>Plein temps -</u>	:	-NEANT-	:	293	325	618
<u>Temps partiel occasion-</u> <u>nellement.</u>	:	-Estimation Impossible-	:	:	:	:
	:	:	:	293	325	618

Plein temps =

Temps partiel =

occasionnellement =

SITUATION A L'EGARD DES REGIMES DE PENSIONS :

C A T E G O R I E S	PECHE	PECHE
	INDUSTRIELLE ( Nombre )	NON INDUSTRIELLE ( Nombre )
Marins et Officiers non pensionnés	N E A N T	540
Marins et Officiers pensionnés	—	78
TOTAUX		618

C A T E G O R I E S	PECHE INDUSTRIELLE ( Nombre )	PECHE NON INDUSTRIELLE			
		MARINS	OFFICIERS	TOTAL	
Salaires fixés par convention collective	N E A N T	/	/	/	
Salairé minimum garanti		/	/	/	
Rémunération à la part		293	325	618	
TOTAUX		—	293	325	618

4. Eaux.4.1 Approvisionnement en eau potable ou  
de mer propre4.2 Dispositif convenable d'évacuation des eaux  
résiduaire.5. Aménagement des lieux de manipulation, prépa-  
ration, transformation et entreposage.

5.1 Sol imperméable, facile à nettoyer/désinfecter

5.2 Sol permettant l'écoulement facile de l'eau ou  
pourvu d'un dispositif d'évacuation de l'eau.5.3 Murs faciles à nettoyer, résistants, imperméa-  
bles.

5.4 Plafond facile à nettoyer

5.5 Portes en matériaux inaltérables

5.6 Dispositif suffisant de ventilation (et d'éva-  
cuation des buées)

5.7 Eclairage suffisant

5.8 Dispositifs de nettoyage/désinfection des  
mains conformes5.9 Dispositifs de nettoyage des outils, matériels  
et installations.6. Aménagement des chambres froides.

6.1 Sol imperméable, facile à nettoyer/désinfecter

6.2 Sol permettant l'écoulement facile de l'eau ou  
pourvu d'un dispositif d'évacuation de l'eau.6.3 Murs faciles à nettoyer, résistants et imper-  
méables.

6.4 Plafond facile à nettoyer

6.5 Portes en matériaux inaltérables

6.6 Puissance frigorifique suffisante

6.7 Usage exclusif pour les produits de la pêche  
sauf si emballés.

+	-	0	